

Questions orales

L'hon. Jack Cullen (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur je présume que lorsque le député étudiera le budget supplémentaire, il constatera que les dépenses sont bien inférieures à \$100,000. Nous devrions féliciter le directeur de la façon dont il gère son bureau. Ses dépenses seront loin d'atteindre \$100,000 par mois.

* * *

LES AÉROPORTS

L'ANNONCE DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA LOCATION DE VOITURES

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Quand annoncera-t-on une nouvelle politique concernant les emplacements réservés pour la location de voitures dans les aéroports canadiens?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les pourparlers se poursuivent de façon satisfaisante avec les participants intéressés dans l'industrie. Je compte formuler de nouvelles propositions et conclusions fondées sur ces pourparlers, mais je ne peux préciser à quelle date.

* * *

LA SANTÉ

L'EXODE DES CERVEAUX SCIENTIFIQUES—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question portant sur les fonds affectés à la recherche médicale. Le 6 mars 1976, le *Beacon Herald* de Stratford publiait un article coiffé du titre "Canada losing medical brain through lack of federal fund" (Le Canada perd des cerveaux dans le domaine de la médecine faute de fonds du fédéral). Dans cet article on déplore la perte de spécialistes de la recherche médicale qui s'en vont aux États-Unis, dont entre autres, le Dr Irving Fox, chercheur à l'Université de Toronto et président du département de médecine à l'Université. Le Dr Charles Hollenberg, a commenté la perte du Dr Irving Fox, spécialiste de la recherche dans le domaine de l'arthrite, qui est passé aux États-Unis parce que le Canada n'affecte pas les fonds nécessaires à la recherche et à l'équipement. Le ministre s'inquiète-t-il de la déclaration du Dr Hollenberg et du fait que des savants quittent le Canada parce qu'ils sont attirés ailleurs, à cause de fonds plus généreux et un meilleur équipement?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, la réponse est oui. Cependant il y a toujours un flot de chercheurs entre le Canada et les États-Unis.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'EXCÉDENT DE LAITAGES—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant

[M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek).]

donné que les produits laitiers s'accumulent au Canada et que l'industrie laitière se prête à la gestion de l'offre, le ministre peut-il dire à la Chambre où s'est produit l'accrochage dans le processus décisionnel de la Commission canadienne du lait ou si la situation actuelle a échappé au contrôle de cette autorité fédérale?

● (1500)

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, l'une des choses qu'il faut ordinairement considérer c'est le beau temps, et la source d'énergie biologique en question, la vache. Celles-ci réagissent aux conditions atmosphériques. L'an dernier, elles ont trop réagi. En outre, les excédents mondiaux de lait écrémé en poudre s'élevaient à 1.6 million de tonnes, ce qui a compliqué la situation. Les producteurs canadiens ont ainsi perdu une partie de leur clientèle. Mais cela met en lumière l'efficacité de nos producteurs laitiers.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

DÉPÔT PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR D'UNE LETTRE REÇUE DE L'HONORABLE JUGE KENNETH MACKAY

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, la semaine dernière, j'ai déposé une lettre que j'avais fait parvenir au premier ministre, et aujourd'hui je voudrais compléter la correspondance en déposant une autre lettre que j'ai reçue de l'honorable juge Kenneth Mackay.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le Règlement autorise le dépôt de documents qui relèvent de la compétence administrative du ministre. Il est clair que les députés désirent avoir ce document mais, à proprement parler, il ne relève pas de la compétence du ministre. La Chambre permettrait peut-être le dépôt de ce document?

Des voix: D'accord.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, dans les questions que j'ai posées au début de la séance, je pense avoir dit par inadvertance que le ministre des Travaux publics et l'ancien ministre des Finances avaient confirmé qu'ils s'étaient entretenus avec le juge en question. Ce qu'ils ont confirmé, c'était, bien sûr, leurs entretiens avec leur collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations. Je veux simplement faire cette mise au point, car j'ai commis une erreur à ce moment-là.

M. Brewin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Pendant la période des questions, le ministre de la Consommation et des Corporations a refusé de répondre aux questions sur les interventions qu'il aurait demandé à l'un de ses collègues et à l'un de ses anciens collègues de faire en son nom auprès d'un juge chargé de juger dans un procès pour outrage à un magistrat. Il se prévaut, si j'ai bien compris, du privilège de ne pas répondre à la haute Cour du Parlement, du fait que le procès pour outrage à un magistrat était en cours.